

## QUEL TYPE DE SYNDIQUÉ(E) ÊTES-VOUS?

Pendant et après les assemblées générales de votre syndicat, êtes-vous du genre (1) à maugréer à mi-voix avec votre entourage immédiat? (2) silencieux/attentif qui garde tout en dedans, sans dire mot à personne? (3) participant actif qui ose braver le micro?

Si vous faites partie d'un de ces trois groupes importants, VOTRE SYNDICAT VOUS VEUT PARMIS SES MEMBRES ÉLUS! En effet, il est reconnu que les esprits critiques ont parfois de meilleures idées que tout le monde. Également, les gens qui écoutent et réfléchissent ont souvent les idées les plus originales. Enfin, les personnes qui expriment leurs opinions oxygènent les débats et elles aident à mettre de l'avant les idées qui font consensus.

Si vous voulez que le syndicat vous ressemble davantage, soumettez votre candidature à l'un des postes clés qui vont bientôt être vacants au sein de votre syndicat. Nous vous voulons nombreux à vous engager.

Pourquoi? Parce que de toutes les équipes de travail qui composent votre quotidien, aucune ne vous procurera autant de plaisir, de satisfaction et de fierté que l'équipe syndicale. C'est la seule où siège un membre de tous les services, la seule qui vous écoute et prend engagement de vos idées, la seule qui cherche à améliorer votre milieu de vie au travail.

Voici les préoccupations que vous avez exprimées à l'attention du conseil syndical: « on veut davantage de réunions d'équipe; des descriptions de tâches adéquates; un travail collaboratif plus efficace qu'un travail en silo; on a besoin de personnel stable, de contrats de longues durées; il faut cesser de nous infantiliser; on veut plus de responsabilités et être rémunérés en conséquence; il faut offrir des possibilités d'avancement tenant compte des compétences; on réclame aussi des gestionnaires justes, honnêtes et à l'écoute; etc. »

Vous vous êtes exprimés! Et puisque vous êtes les mieux placés pour améliorer votre milieu de travail et défendre vos intérêts : ENGAGEZ-VOUS!

## À VOTRE AGENDA : ÉLECTIONS

8 novembre : déclenchement des élections  
15 novembre : date limite pour soumettre votre candidature  
23 novembre : rencontre du Conseil syndical  
29 novembre : Assemblée générale

## POSTES VACANTS

Plusieurs postes devront être comblés, tant au Comité exécutif qu'au Conseil syndical. Johanne Guidotti a déjà annoncé qu'elle ne se représenterait pas au poste de VP à l'information.

## PROCÉDURE D'ÉLECTION

À partir du moment où il y a annonce d'élections, tout membre peut soumettre sa candidature aux postes de président, de vice-présidents, de trésorier et de secrétaire, **au cours de la semaine suivant l'annonce officielle**. Cette candidature doit être accompagnée de la signature de deux membres appuieurs.

L'envoi de la candidature doit être fait au bureau du président d'élection, M. André Forté.

Le président d'élection s'engage à afficher la liste complète des candidats aux postes du Comité exécutif, ainsi que les noms des appuieurs, deux semaines avant ladite élection.

Vous trouverez le bulletin de candidature sur le site du SGETQ à compter de lundi :

<http://sgetq.org/Content/Documents/Documents/bulletin-02.pdf>

## FRONT COMMUN

De nouvelles conventions collectives seront signées pour les réseaux publics de la santé et des services sociaux, pour l'éducation ainsi que pour plusieurs organismes gouvernementaux dont nous faisons partie. Parmi les gains, notons des augmentations salariales de 6 % pouvant atteindre 10,5 %, en fonction de l'inflation et de la progression de l'économie québécoise ainsi que des améliorations au régime de retraite.

Pour en savoir plus :

<http://www.csn.qc.ca/web/csn/communiquer/ap/Comm09-01-10>

## C'EST QUOI CE 19,12%?

Vous vous demandez quels sont ces avantages sociaux qui justifient l'ajout de 19,12% sur la paye des contractuels? Voici le détail:

Congés fériés et congés sociaux : 5,12 %  
Congés de maladie : 6 %  
Vacances : 8 %

## PÉTITION

Afin de soutenir les employés du Journal de Montréal, qui sont en lock-out depuis maintenant 21 mois, une pétition a été mise en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.csn.qc.ca/web/csn/petition-boycottage-journal-de-montreal>

Ce petit geste de solidarité peut faire une grande différence pour les employés en lock-out du Journal!